



Paris, le 21 septembre 2018

## **Communiqué de presse**

### **Bilan national de l'épisode de canicule : un impact sanitaire modéré grâce à la mobilisation des pouvoirs publics et des acteurs de terrain.**

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a dressé ce jour le bilan sanitaire de l'épisode particulièrement intense de canicule traversé cet été, en présence de l'ensemble des acteurs du [Plan national canicule](#) (PNC). La surmortalité, qui accompagne systématiquement les épisodes de canicule a été limitée compte tenu de l'intensité de l'épisode subi cette année : 1 480 décès supplémentaires ont été enregistrés par rapport à la moyenne observée aux mêmes périodes des années sans épisode de canicule. Anticipation, information, prévention, mobilisation : la réponse sanitaire et médico-sociale a permis de contenir l'impact sanitaire de cette canicule. La ministre a remercié tous les professionnels de santé et les partenaires concernés pour leurs missions de prévention et d'accompagnement des populations, notamment les plus vulnérables, pour leur engagement et leur mobilisation continue.

#### **UN EPISODE DE CANICULE PARTICULIEREMENT INTENSE**

L'épisode de canicule observé du 24 juillet au 8 août a été marqué par son ampleur, avec jusqu'à 67 départements concernés, et la durée, la plus longue rencontrée depuis 2006 (de 16 jours).

Il s'inscrit dans un contexte de phénomènes météorologiques de fortes chaleurs qui s'avèrent de plus en plus fréquents et intenses en France métropolitaine, survenant dès le début du mois de juin jusqu'à la mi-septembre.

#### **UN IMPACT SANITAIRE MODERE**

Les données issues du dispositif de surveillance saisonnière qui a été activé du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2018 soulignent l'impact sanitaire modéré de cet épisode.

- **Les passages aux urgences et les consultations « SOS Médecins » liés à la chaleur ont eu peu d'impacts sur le système de santé** : les 5 676 passages aux urgences, et près de 2 000 consultations « SOS médecins » en lien avec la chaleur représentent respectivement 0,55% de l'activité totale des urgences et 1,24% de celle de « SOS Médecins ».

- **La surmortalité qui accompagne systématiquement les épisodes de canicule a été limitée compte tenu de l'intensité de l'épisode subi cette année** : 1 480 décès supplémentaires ont été enregistrés par rapport à la moyenne observée à la même période des années sans épisode de canicule. En comparaison, la canicule de 2003 avait entraîné 15 000 décès supplémentaires, celle de 2006, 2 100 décès supplémentaires et celle de 2015, dont les caractéristiques sont comparables à cette année, 1 739 décès supplémentaires.

#### **UN ENGAGEMENT PRECOCE ET CONTINU DES POUVOIRS PUBLICS**

- **A l'échelon national et local, les pouvoirs publics ont mis en place les mesures prévues par le plan national canicule**, pour anticiper et gérer l'impact sanitaire des fortes chaleurs, en particulier sur les personnes vulnérables : personnes âgées, handicapées, fragiles isolées, nourrissons et jeunes enfants, travailleurs, sportifs...
- **Les agences régionales de santé (ARS)** se sont mobilisées aux côtés des professionnels et des établissements de santé et médico-sociaux dès les premiers niveaux de vigilances jaunes « pic de chaleur » précédant l'épisode de canicule.
- **Une communication exceptionnelle a été déployée auprès du grand public.** Le 25 juillet, Agnès Buzyn a activé la plateforme téléphonique nationale « Canicule Info Service » (2 500 appels traités au total). Des messages d'alerte « DGS-Urgent » ont été diffusés aux professionnels de santé et des messages de prévention ont par ailleurs été régulièrement diffusés par les sociétés de transports (métro, bus, radio autoroutes...) et sur les chaînes de télévision et les stations de radio publiques jusqu'à la fin de l'épisode de canicule.
- **Les autorités sanitaires ont suivi au quotidien l'évolution de la situation** des établissements de santé et médico-sociaux des 67 départements concernés. La ministre des Solidarités et de la Santé a par ailleurs effectué de nombreux déplacements sur le terrain pour soutenir les professionnels et les associations et relayer les messages de prévention.

**Toutes ces mesures ont permis d'atténuer l'impact sanitaire de cet épisode de canicule** qui a montré une nouvelle fois la force de la mobilisation de l'ensemble des professionnels de santé et des secteurs médico-social et social, et, plus généralement, l'esprit de solidarité qui anime notre société dans son ensemble, en particulier vis-à-vis des personnes les plus fragiles.

#### **Contact presse :**

Cabinet d'Agnès BUZYN : [sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr) – 01 40 56 62 24